

**Master of arts HES-SO en arts visuels**  
EDHEA, Sierre / ECAL, Lausanne / HEAD, Genève  
**Orientation MAPS – Arts in Public Spheres**

**DESCRIPTIF DE MODULE**

**Année académique : 2020-2021**

<b>Domaine</b>	Design et arts visuels
<b>Filière</b>	Arts visuels
<b>Titre du module</b>	<b>Pool HES-SO I</b>
<b>Type de module</b>	<b>Module commun HES-SO – Module obligatoire*</b>
<b>Code</b>	MAcom101
<b>Type de formation</b>	Master HES-SO en arts visuels
<b>Crédits ECTS</b>	6 ECTS
<b>Semestre</b>	MAPS 1
<b>Lieu</b>	EDHEA – école de design et haute école d’art du Valais
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Langues principales</b>	English
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d’apprentissage</b>	<p>Acquérir et approfondir ses connaissances techniques et théoriques spécifiques. Développer des aptitudes au travail et à l’échange en groupe, dans un domaine choisi. L’étudiant.e est amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- acquérir des connaissances et aptitudes théoriques et techniques au sein d’une autre unité d’enseignement,</li><li>- questionner ses hypothèses artistiques dans un processus d’échanges et de travail collectif,</li><li>- développer, clarifier et situer sa position d’artiste et/ou de chercheur.euse en la confrontant à d’autres</li><li>- confronter sa pratique personnelle, ses méthodologies de travail à un projet de travail partagé,</li><li>- évaluer les possibilités et les limites de ses propres hypothèses de travail,</li><li>- vérifier, comme fondement de toute pratique artistique, l’importance de l’échange et du partage d’expériences.</li></ul>
<b>Contenu et formes d’enseignement</b>	<p>Le Pool réunit une offre de modules élaborés par trois écoles du Master en arts visuels de la HES-SO ECAL, EDHEA et HEAD ainsi que par les autres Hautes écoles d’art de Suisse. Ces modules sont ouverts à tous les étudiants du Master Arts visuels de la HES-SO. Durant son cursus master, chaque étudiant.e doit valider les 2 modules du Pool. La première année les étudiant.e.s MAPS sont inscrit.e.s au Pool HES-SO MAPS. La deuxième année le choix est libre entre toutes les offres HES-SO.</p> <p>Les modules du Pool HES-SO couvrent un large champ d’enseignements. Leurs contenus techniques ou théoriques portent sur des questions très spécialisées en rapport avec l’art, ses pratiques et ses contextes. Ils sont généralement organisés sous la forme de workshops et/ou de cours, en principe lors de semaines communes et offrent la possibilité de réaliser des projets interdisciplinaires.</p> <p>Chaque école/orientation propose au moins un module en anglais permettant une unité d’enseignement transversale.</p>
<b>Modalités d’évaluation et validation</b>	<p>Le travail fourni fait l’objet d’une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l’unité de cours. L’assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en</p>

	page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ». Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
<b>Modalité de remédiation</b>	Pas de remédiation possible. Un module de remplacement sera défini par le-la responsable d'orientation
<b>Enseignant.e.s</b>	Voir programme du semestre
<b>Nom du/de la responsable du module</b>	Petra Koehle, coordinatrice de l'Orientation MAPS
<b>Descriptif validé le</b>	26.06.19
<b>Par</b>	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels

\*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 22, 23, 24 et 25 des directives-cadres relatives à la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 6 mai 2011.